UNHCR
The UN Refugee Agency

UNITE
UNION NEXUS INCLUSION

Cofinancé par l'Union européenne

Profil socio-économique des réfugiés au Togo

JUIN 2025

Togo. Les violences poussent des milliers de familles burkinabè à fuir. Dapaong, Togo © UNHCR/Fidélia Bohissou

UNITE
UNION NEXUS INCLUSION

UNHCR The UN Refugee Agency · unicef · WFP World Food Programme · OIM ONU MIGRATION

Ce rapport dresse un profil socio-économique approfondi des réfugiés burkinabè au Togo, en mettant l'accent sur la région des Savanes, qui abrite plus de 85 % de la population réfugiée du pays. En février 2025, le Togo accueillait 51 204 personnes déplacées de force, principalement des ressortissants burkinabés, dont 93 % ont obtenu le statut de réfugié. L'afflux a intensifié la pression sur les services publics et les ressources communautaires dans des régions déjà vulnérables, ce qui a nécessité de passer d'une aide d'urgence à des réponses axées sur le développement à long terme.

De profondes vulnérabilités définissent la vie des ménages de réfugiés. L'insécurité alimentaire est généralisée et aiguë : seulement 5 % des ménages sont en situation de sécurité alimentaire, tandis que 47,1 % sont en situation d'insécurité très élevée et 47,9 % d'insécurité modérée. Les ménages dirigés par des femmes (55 % de tous les ménages de réfugiés) et ceux qui n'ont pas d'éducation formelle (74 % de tous les ménages de réfugiés) sont particulièrement à risque.

L'autonomie reste insaisissable. La plupart des ménages de réfugiés dépendent partiellement ou totalement de l'aide humanitaire en raison de sources de revenus limitées, de logements insalubres et d'un accès limité aux services. L'agriculture (49 %) et le travail informel (15 %) dominent l'emploi, mais la suffisance des revenus est étroitement liée aux documents d'identité : les réfugiés titulaires d'une pièce d'identité officielle ont 14,6 points de pourcentage de chances de répondre à leurs besoins de revenu et 23,9 % plus de chances d'accéder aux services bancaires.

L'inclusion financière est minimale. Seulement 5 % des ménages ont un compte bancaire et seulement 1,2 % possèdent une carte de débit ou de crédit. Alors que les plateformes d'argent mobile comme T-Money sont utilisées par 34,2 %, près de 89 % des ménages manquent d'épargne ou d'actifs liquides, et moins de 3 % pourraient survivre un mois sans aide extérieure.

Les intentions de retour sont fragmentées. Alors que 27,4 % ont l'intention de revenir dans les six mois, 28 % n'ont pas l'intention de le faire, et le reste prévoit de le faire à moyen et long terme (entre un et 5 ans). L'accès aux moyens de subsistance, au logement et à la sécurité dans les régions d'origine influencent ces décisions. En outre, environ 30 % des ménages ont déménagé à l'intérieur du Togo, souvent à la recherche de meilleures conditions de vie, bien que ces déménagements s'accompagnent de compromis sociaux et économiques.

La documentation est un outil essentiel. Seuls 32 % des réfugiés possèdent une pièce d'identité officielle, un facteur étroitement lié à l'amélioration de la sécurité alimentaire, des revenus et de l'accès aux services. Les réfugiés sans pièce d'identité officielle semblent être plus en situation d'insécurité alimentaire : 87,9 % d'entre eux déclarent être anxieux liés à la nourriture, contre 82,7 % lorsqu'ils en ont une.

Les inégalités entre les sexes aggravent la vulnérabilité. Les ménages dirigés par des femmes s'en sortent moins bien dans presque tous les indicateurs, de la sécurité alimentaire à la génération de revenus en passant par l'accès au crédit. La violence fondée sur le sexe (VFS) demeure un risque omniprésent, bien que les communautés dotées de programmes de sensibilisation à la VFS signalent une amélioration de la résilience et de l'utilisation des services.

Pour passer efficacement de l'aide humanitaire à des solutions durables, le rapport recommande :

- **Élargir la documentation** pour débloquer l'accès aux services et à la génération de revenus.
- **Intensifier les programmes de sécurité alimentaire et de moyens de subsistance**, en particulier dans les zones rurales et frontalières.
- **Renforcer l'inclusion financière** grâce à des initiatives d'argent mobile et de microcrédit.
- **Intégration d'interventions sensibles au genre**, y compris la prévention de la violence sexiste.
- **Aborder les dynamiques de mobilité et de déplacement** dans les cadres de prestation de service1.

1. Introduction et contexte

Dans un contexte régional instable, le Togo s'est imposé à la fois comme un pays de transit et d'accueil. Le Togo, bien qu'historiquement périphérique aux schémas régionaux de déplacement, accueille aujourd'hui une importante population déplacée de force en raison de l'aggravation de l'insécurité le long de sa frontière nord.

En février 2025, **il y avait 51 204 personnes déplacées de force au Togo, dont 47 571 réfugiés (93 %) et 3 633 demandeurs d'asile (7 %)**, principalement d'origine burkinabé (81 %), en raison des retombées de la crise sahélienne. Les déplacements sont fortement concentrés dans la région des Savanes, qui accueille à elle seule plus de 85 % de la population totale de réfugiés, en particulier dans les préfectures de Cinkassé, Tone, Kpendjal Ouest et Tandjouaré. Ces zones, déjà marquées par une grande pauvreté et une présence limitée de l'État, sont confrontées à une pression croissante sur les services publics, les systèmes alimentaires et les infrastructures communautaires. Les déplacements ont exercé une pression supplémentaire sur les ressources locales et les services publics, en particulier dans les zones déjà marquées par la fragilité socio-économique.

En réponse, le gouvernement togolais et ses partenaires, y compris le HCR, ont donné la priorité aux efforts visant à promouvoir la résilience et des solutions durables pour les réfugiés et leurs communautés d'accueil. Le gouvernement togolais, avec l'appui technique de partenaires tels que le HCR, la Banque mondiale et le *Coordination Nationale d'Assistance aux Réfugiés (CNAR)*, poursuit une transition de l'aide humanitaire à une inclusion à long terme axée sur le développement. Cela inclut l'alignement sur les cadres nationaux tels que le *Programme d'urgence de résilience et de renforcement de la sécurité des communautés* (PURS) et le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDCF), ainsi que sur les engagements internationaux dans le cadre du Pacte mondial sur les réfugiés (PMR).

Au cœur de cette stratégie se trouve l'accent mis sur l'inclusion précoce des personnes déplacées de force dans les systèmes nationaux - éducation, santé, protection sociale et développement économique - et la promotion de la cohésion sociale entre les réfugiés et les populations d'accueil.

Cette étude appuie ces efforts en offrant un aperçu détaillé de la situation des réfugiés et en déterminant les déterminants des résultats socioéconomiques. Il vise à :

- Dresser le profil **des conditions de vie, des vulnérabilités et des capacités** des ménages de réfugiés;
- Mesurer l'accès à la **nourriture, aux revenus, aux services et à la documentation**;
- Analyser **les disparités entre les sexes, les géographies et le temps**;
- Produire des données probantes pour éclairer les **investissements dans le développement, les solutions durables** et la réforme des politiques.

La base de données s'appuie sur une enquête auprès de plus de 1 090 ménages, complétée par des discussions de groupe et des entretiens avec des informateurs clés.

2. Méthodologie

Conception et objectifs de l'étude

Cet exercice de profilage socio-économique a été conçu pour générer une base de référence complète des conditions de vie, des besoins et des capacités des personnes déplacées de force (FDP) et des communautés d'accueil au Togo. Il se concentre sur le soutien à la planification fondée sur des données probantes pour le gouvernement du Togo et ses partenaires alors qu'ils passent de l'aide humanitaire à des réponses axées sur le développement dans la région des Savanes.

L'évaluation s'aligne sur les cadres mondiaux et nationaux, notamment le Pacte mondial, la Bibliothèque d'indicateurs de solutions durables[1] et les normes de profilage socio-économique de la Banque mondiale[2].

Méthodes de collecte des données

L'étude a utilisé une approche mixte comprenant :

- **Enquête auprès des ménages** : Des entretiens quantitatifs structurés ont été menés auprès de 1 090 ménages de réfugiés. L'enquête a couvert des indicateurs dans 10 domaines clés : démographie, moyens de subsistance, revenus, sécurité alimentaire, inclusion financière, accès aux services, documentation, mobilité, autonomie et intentions de retour.
- **Discussions de groupe** : Des groupes de discussion distincts ont été organisés avec des hommes, des femmes, des jeunes et des membres de la communauté d'accueil afin de recueillir les perceptions sur la cohésion sociale, les risques de protection, l'accès aux services et les obstacles à l'intégration.

Échantillonnage et portée géographique

L'enquête a utilisé un plan d'échantillonnage aléatoire stratifié couvrant les principales préfectures accueillant des réfugiés dans la région des Savanes - y compris Cinkassé, Tone et Oti-Sud[3] - où réside la majeure partie de la population réfugiée du Togo. L'étude est sujette à des limites, notamment un biais possible d'auto-déclaration, des contraintes d'accès dans les zones peu sûres et une sous-représentation des populations non enregistrées. Néanmoins, les données fournissent une base solide pour la conception de programmes et de politiques tournés vers l'avenir.

3. Caractéristiques démographiques et caractéristiques du ménage

La structure démographique des ménages de réfugiés dans le nord du Togo reflète à la fois les vulnérabilités et les complexités des déplacements prolongés. S'appuyant sur l'enquête de profilage socioéconomique, la présente section présente un aperçu détaillé de la composition du ménage, de la répartition par sexe, du niveau de scolarité, de l'état matrimonial et de l'appartenance religieuse. Ces caractéristiques façonnent les capacités des ménages, l'exposition au risque et l'accès aux services.

---

[1] Bibliothèque d'indicateurs standardisés développés par le Groupe de travail sur les données et la recherche sur les solutions durables sur la base des 8 critères du Cadre des solutions durables de l'ONU : Accès à un logement adéquat, Accès aux moyens de subsistance, Accès à l'éducation, Accès à la documentation, Intégration dans le système national, etc.

[2] Normes et méthodes élaborées par la Banque mondiale pour la collecte et l'analyse de données socioéconomiques sur les populations déplacées de force. Modules standardisés sur : le revenu, l'emploi, les chocs économiques, l'accès aux services (éducation, santé), les conditions de logement, la sécurité alimentaire, etc.

[3] Pour des raisons de sécurité, il n'a pas été possible de couvrir Kpendjal et Tandjouare.

3.1. Taille et composition du ménage

Les ménages de réfugiés dans les préfectures de Cinkasse, de Tone et d'Oti-Sud sont nombreux et multigénérationnels, avec une proportion importante de personnes dépendantes. La plupart des ménages comptent de quatre à sept membres, mais les arrangements familiaux élargis sont courants.

Graphique 1 : Réparation de la population par taille du ménage

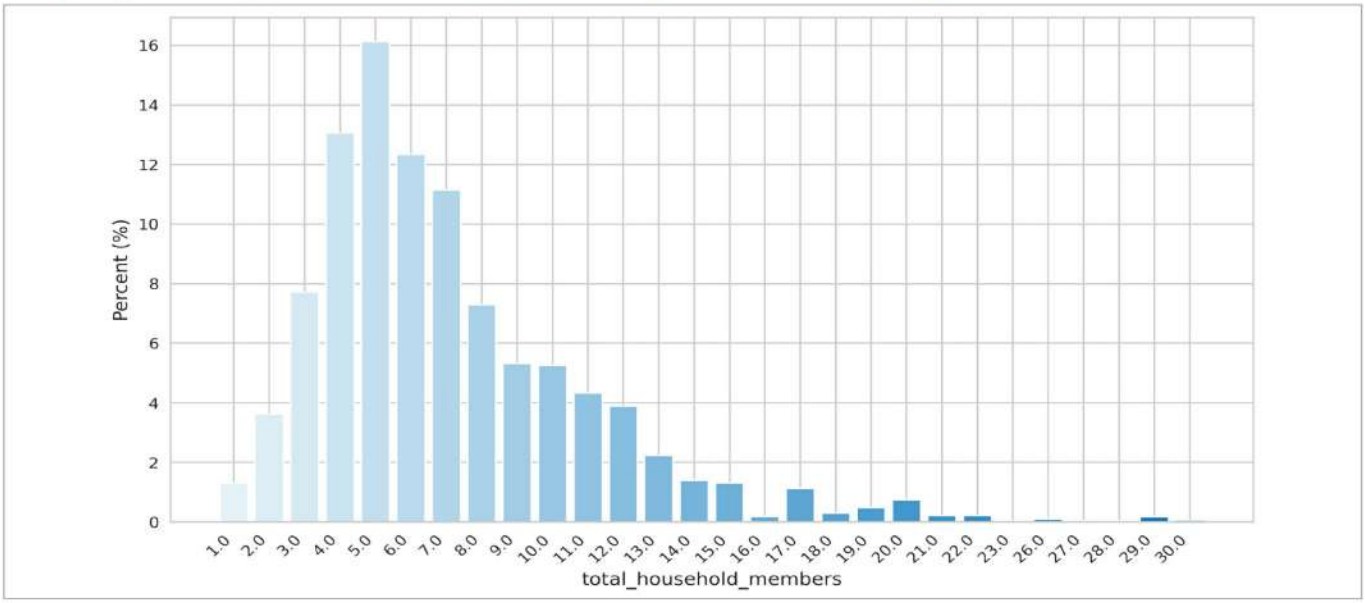

Les ménages de **trois ou quatre enfants représentent plus de 39 % de l'échantillon, tandis que près de 32 % ont cinq enfants ou plus**.

Graphique 2 : Distribution de la population par nombre d'enfant dans le ménage

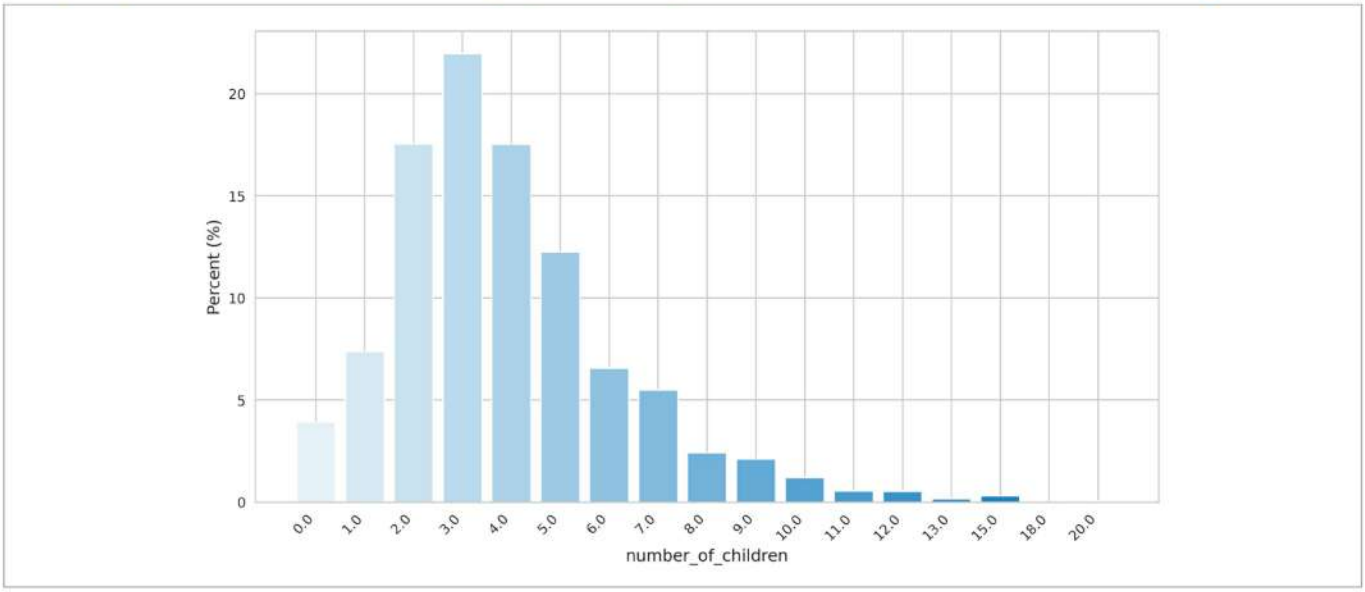

En moyenne, 24 % des ménages ne comprennent qu'un seul adulte, avec plusieurs personnes à charge, et plus de 25 % comprennent au moins une personne âgée de 60 ans ou plus. Environ 75 % des ménages déclarent qu'il n'y a pas de membres âgés, mais près de 21 % comprennent une personne âgée et 4 % en signalent deux ou plus. Ces chiffres soulignent le double fardeau auquel de nombreux ménages sont confrontés : soutenir à la fois les jeunes enfants et les adultes vieillissants, souvent sans revenu fiable ni mécanismes de protection sociale.

3.2. Sexe des chefs de ménage

L'ensemble de données révèle un fort déséquilibre entre les sexes parmi les ménages de réfugiés. La population réfugiée au Togo est principalement composée de femmes et d'enfants, ce qui reflète les tendances mondiales en matière de déplacement où les hommes sont souvent absents en raison d'un conflit, d'un décès ou d'une migration. Selon l'enquête de profilage, 72 % des personnes interrogées étaient des femmes, ce qui souligne le poids démographique des femmes dans les rôles quotidiens du ménage et de la vie communautaire.

Cependant, en ce qui concerne le chef de ménage, la majorité des ménages (55 %) sont dirigés par des femmes, tandis que 45 % sont dirigés par des hommes. Cette inversion par rapport aux tendances démographiques plus larges - où les hommes dominent souvent la direction des ménages - reflète les vulnérabilités et les perturbations particulières causées par le déplacement. Elle peut également indiquer l'absence d'hommes en raison d'un conflit, d'une migration ou d'autres facteurs liés au contexte des réfugiés. Les ménages dirigés par des femmes sont souvent plus vulnérables à l'insécurité alimentaire, ont un accès limité au crédit et à la terre, et sont confrontés à un fardeau plus lourd en matière de soins. Celles-ci seront examinées plus en détail dans les sections ci-dessous.

3.3. Structure matrimoniale et familiale

Les données sur l'état civil mettent en évidence la prévalence des unions informelles ou coutumières. La majorité des répondants (55 %) sont mariés selon des arrangements coutumiers ou traditionnels, tandis que les mariages civils ou religieux formels semblent moins courants.

Graphique 3 : Distribution de la population par statut marital du chef de ménage

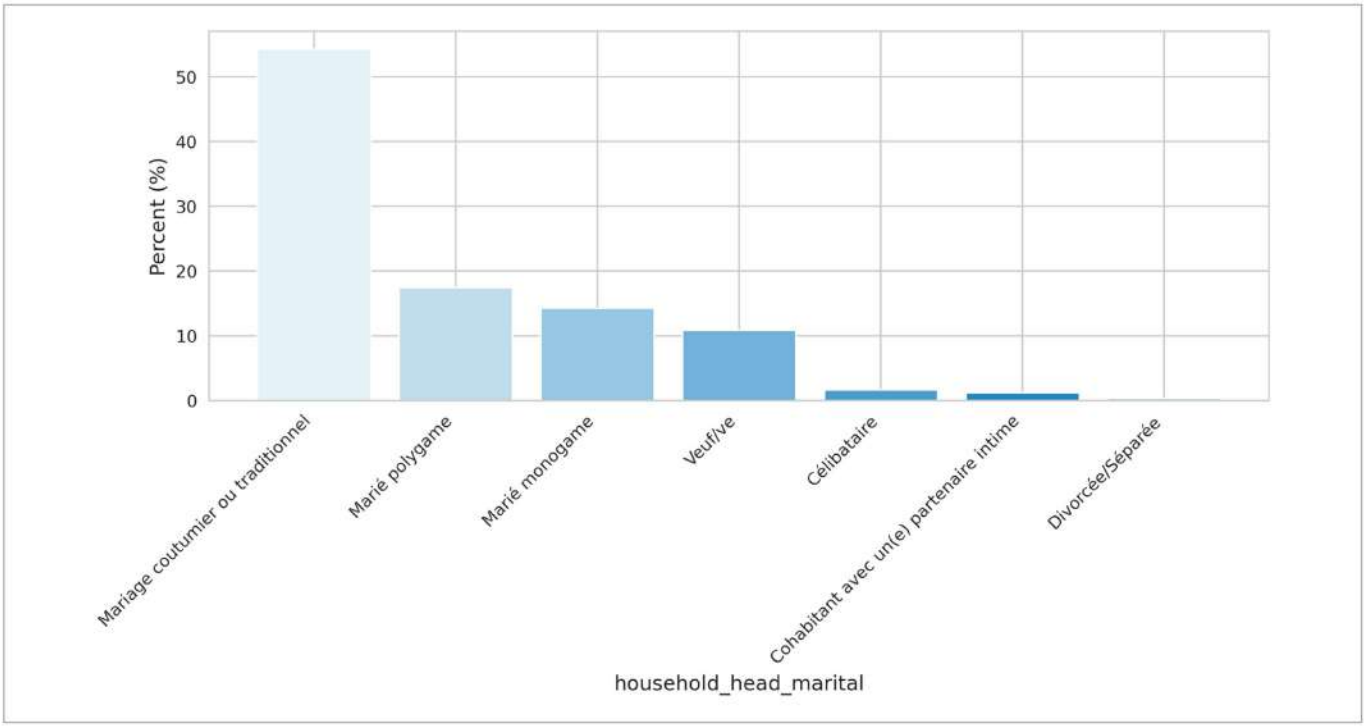

Parmi les chefs de famille masculins, la polygamie est répandue. Environ 48 % déclarent avoir deux femmes, 39,5 % ont une femme et plus de 12 % déclarent en avoir trois ou plus. Cela s'aligne sur les pratiques culturelles du nord du Togo et du Burkina Faso voisin, mais a des implications sur les ratios de dépendance des ménages et l'allocation des ressources au sein des ménages.

3.4. Niveau de scolarité

Le niveau d'éducation des réfugiés adultes est étonnamment bas. 74 % des personnes interrogées déclarent n'avoir reçu aucune éducation formelle, tandis que seulement 8,6 % ont terminé l'école primaire. Environ 6,3 % ont reçu une éducation coranique, et 5,7 % sont considérés comme alphabétiques mais n'ont pas de diplômes formels.

Graphique 4 : Distribution de la population par niveau d'étude du chef de ménage

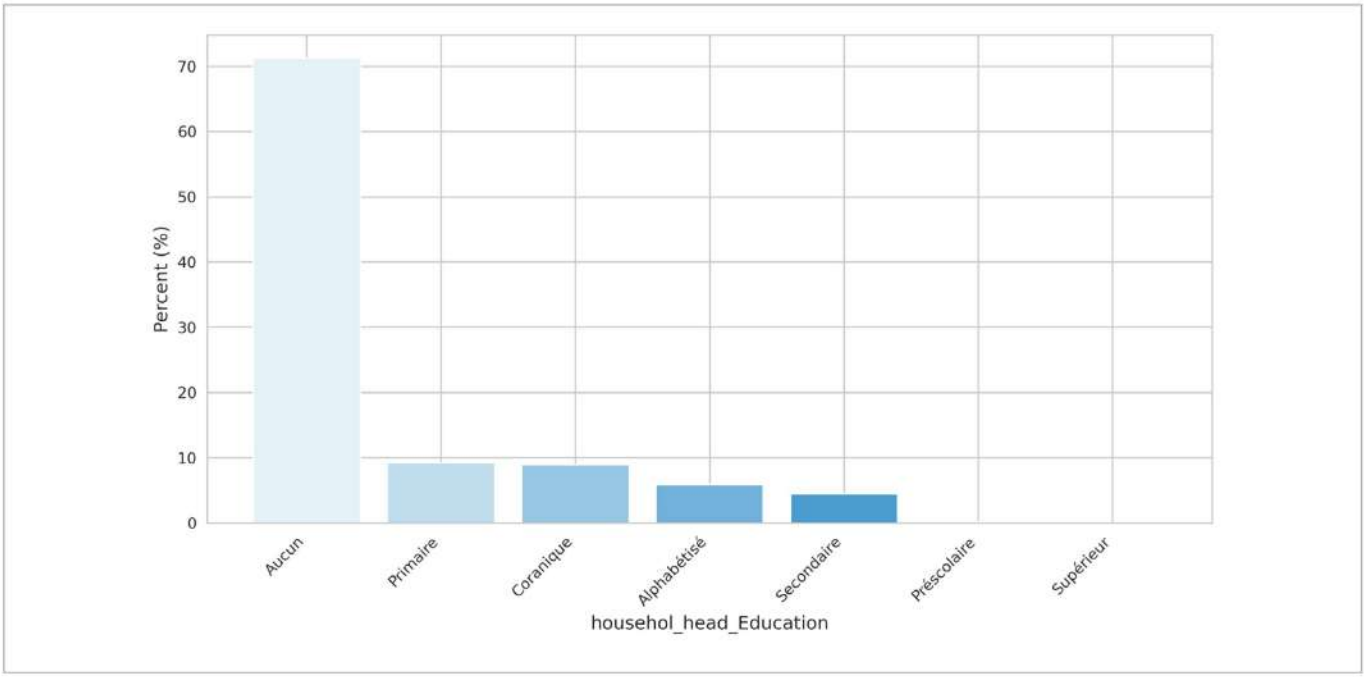

Les études secondaires ou postsecondaires sont rares. Les données révèlent que moins de 5 % des réfugiés adultes ont achevé des études secondaires, techniques ou universitaires. Ce manque d'éducation formelle limite l'accès à l'emploi formel, aux services financiers et à la participation civique, renforçant les cycles de dépendance et d'exclusion.

3.5. Appartenance religieuse

La population réfugiée est majoritairement musulmane (78,2 %), ce qui reflète la prédominance des communautés burkinabè dans la région du Sahel. Les chrétiens représentent 16,8 %, tandis que 4,9 % s'identifient comme animistes. Une petite fraction des répondants entre dans la catégorie « Autres », représentant moins de 0,2 % du total. L'appartenance religieuse n'est pas seulement un marqueur culturel, mais elle informe également les réseaux sociaux, l'organisation communautaire et l'accès aux systèmes d'assistance ou de soutien confessionnels.

4. Situation de la sécurité alimentaire

L'insécurité alimentaire est l'un des défis les plus pressants auxquels sont confrontés les ménages de réfugiés dans le nord du Togo. Les données préliminaires de l'enquête sur le profilage socio-économique indiquent que l'insécurité alimentaire est non seulement généralisée, mais aussi grave, avec d'importantes disparités spatiales et démographiques. Cette tendance reflète les vulnérabilités structurelles des systèmes alimentaires locaux, les contraintes d'accès aux marchés et les impacts socio-économiques plus larges des déplacements.

L'évaluation a utilisé l'indice de sécurité alimentaire (ISF), élaboré conformément aux directives de la FAO, pour classer la sécurité alimentaire au niveau des ménages en trois catégories : *sécurité, insécurité modérée et insécurité totale*. L'indice est construit à l'aide d'un composite d'indicateurs mesurant les habitudes de consommation alimentaire, la fréquence des sauts de repas, la diversité alimentaire et les stratégies d'adaptation. Les ménages signalant des fréquences élevées de comportements d'adaptation négatifs - tels que la réduction de la taille des repas, la consommation d'aliments moins préférés ou le saut complet de repas - reçoivent des scores de gravité plus élevés, ce qui entraîne une classification dans la catégorie « très incertain ». Cette approche fournit une mesure normalisée et comparable à l'échelle internationale de l'accès à la nourriture des ménages.

Les résultats de l'enquête indiquent qu'environ **95 pour cent des ménages de réfugiés dans les préfectures étudiées connaissent une forme d'insécurité alimentaire**. 47,1 % sont classés comme étant en situation d'insécurité alimentaire grave, tandis que 47,9 % entrent dans la catégorie d'insécurité modérée. Seulement 5,0 % des ménages interrogés sont considérés comme en sécurité alimentaire. Ces chiffres indiquent des niveaux élevés de privation alimentaire et un accès limité à des aliments suffisants, sûrs et nutritifs sur une base durable.

Graphique 5 : Distribution de la population par degré de sécurité alimentaire

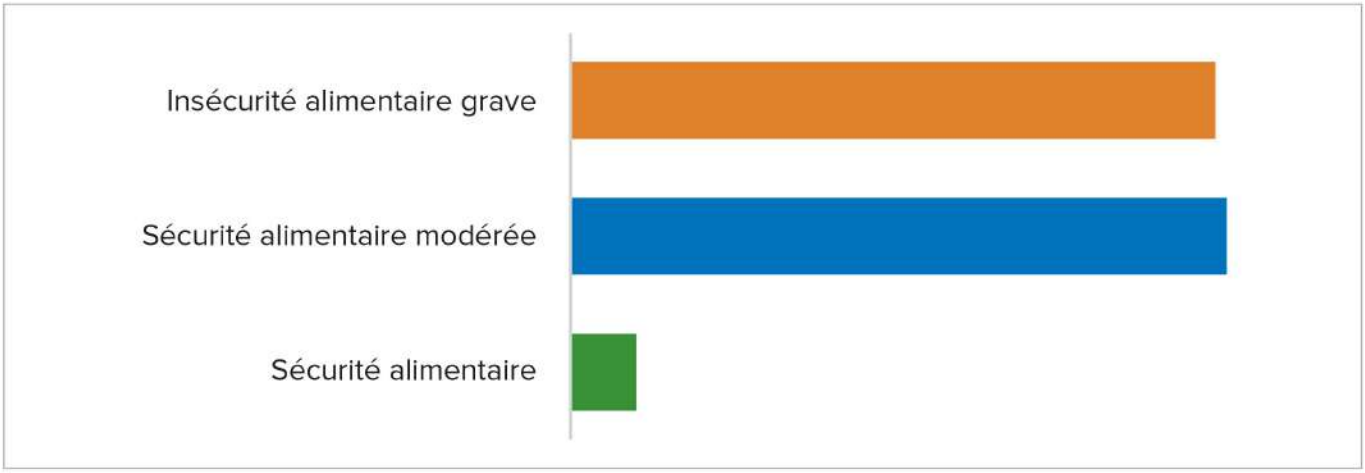

L'analyse spatiale révèle encore plus l'ampleur de l'insécurité alimentaire. Dans les préfectures rurales de Cinkassé, Tone et Oti-Sud, les taux d'insécurité alimentaire grave dépassent 44 pour cent, Cinkassé signalant la plus forte proportion de ménages en situation de grande précarité (51,6 pour cent). Au niveau des sous-préfectures, les cantons frontaliers tels que Boade et Cinkassé affichent des niveaux de vulnérabilité encore plus élevés, avec respectivement plus de 52,9 % et 54,8 % des ménages dans la catégorie des ménages très précaires. En revanche, les localités urbaines et périurbaines telles que le canton de Dapaong font état de résultats légèrement meilleurs, avec 36,6 % des ménages confrontés à une insécurité alimentaire sévère et près de 7 % considérés comme en sécurité alimentaire. **Ces tendances suggèrent que l'intégration des marchés et la proximité des centres administratifs jouent un rôle dans l'atténuation des vulnérabilités liées à l'alimentation**.

Graphique 6 : Distribution de la population par degré de sécurité alimentaire et par canton

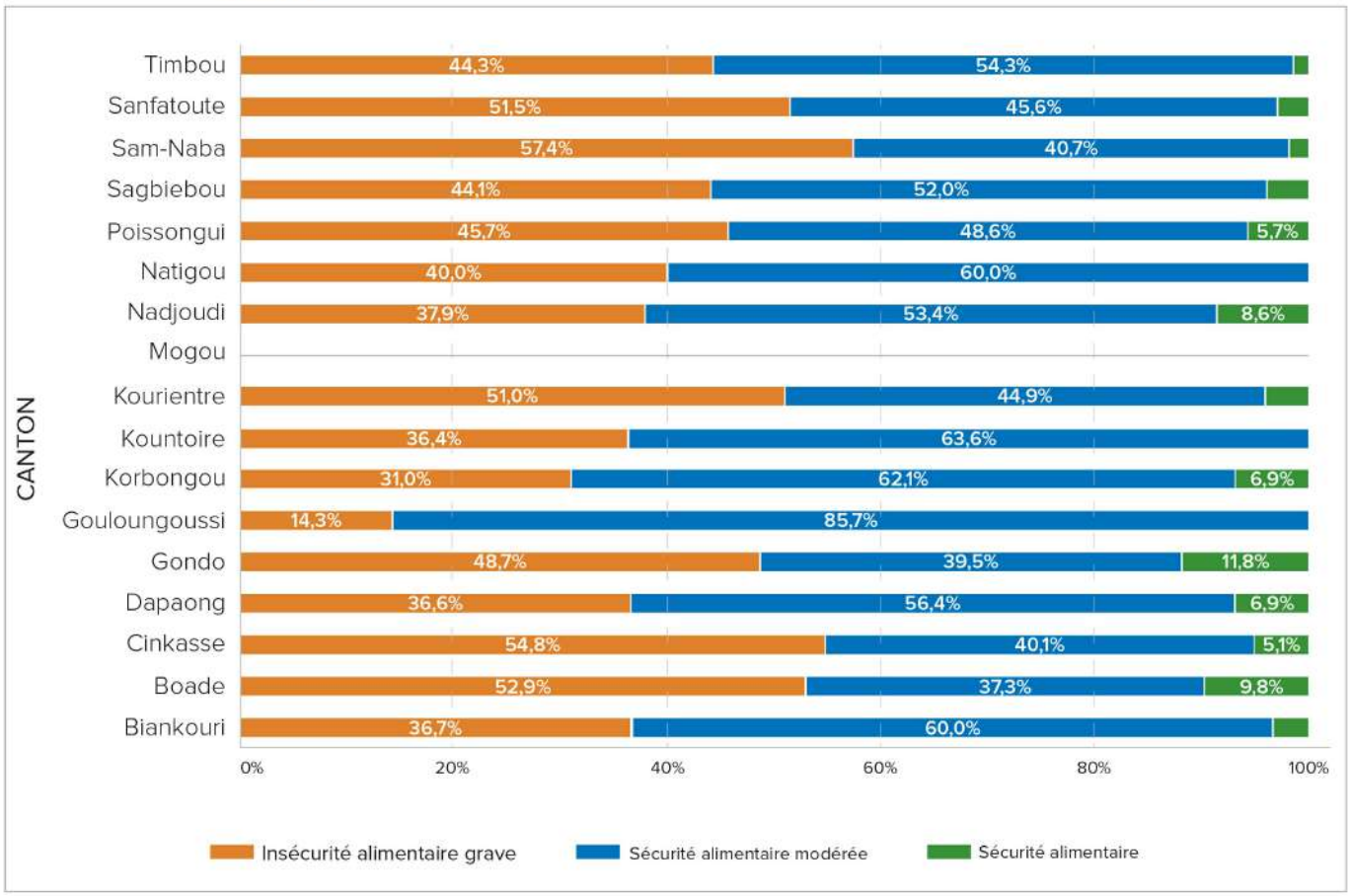

Ces résultats sont sous-jacents à un ensemble de contraintes structurelles interconnectées. La plupart des ménages de réfugiés ont un accès limité à la terre, aux intrants agricoles ou au bétail, et peu d'entre eux participent à la production alimentaire formelle. Les stratégies de subsistance sont largement informelles et se caractérisent par des revenus faibles et instables, ce qui affaiblit le pouvoir d'achat et limite l'accès à la nourriture. En outre, l'éloignement physique des marchés, les coûts de transport élevés et les pressions inflationnistes sur les produits de base affectent de manière disproportionnée les ménages de réfugiés dans les zones reculées et peu sûres.

Les caractéristiques démographiques façonnent également l'exposition à l'insécurité alimentaire. **Les ménages dirigés par des femmes, en particulier ceux qui ont trois enfants ou plus, sont systématiquement surreprésentés parmi les personnes en situation d'insécurité alimentaire**. Près de 53 % des ménages dirigés par des femmes sont en situation d'insécurité alimentaire grave, contre 43 % des ménages dirigés par des hommes, soit une différence de dix points de pourcentage. À titre indicatif, pas un seul ménage dirigé par une femme dans l'échantillon n'a déclaré être en sécurité alimentaire. Ces ménages sont moins susceptibles de s'engager dans des activités génératrices de revenus et se heurtent à des obstacles structurels pour accéder à la terre, au crédit et à l'aide humanitaire. De même, les ménages composés de personnes âgées ou de personnes handicapées font état de scores de sécurité alimentaire plus faibles, ce qui met en évidence les risques aggravés auxquels sont confrontés les sous-groupes vulnérables.

Graphique 7 : Distribution de la population par degré de sécurité alimentaire et par genre du chef de ménage

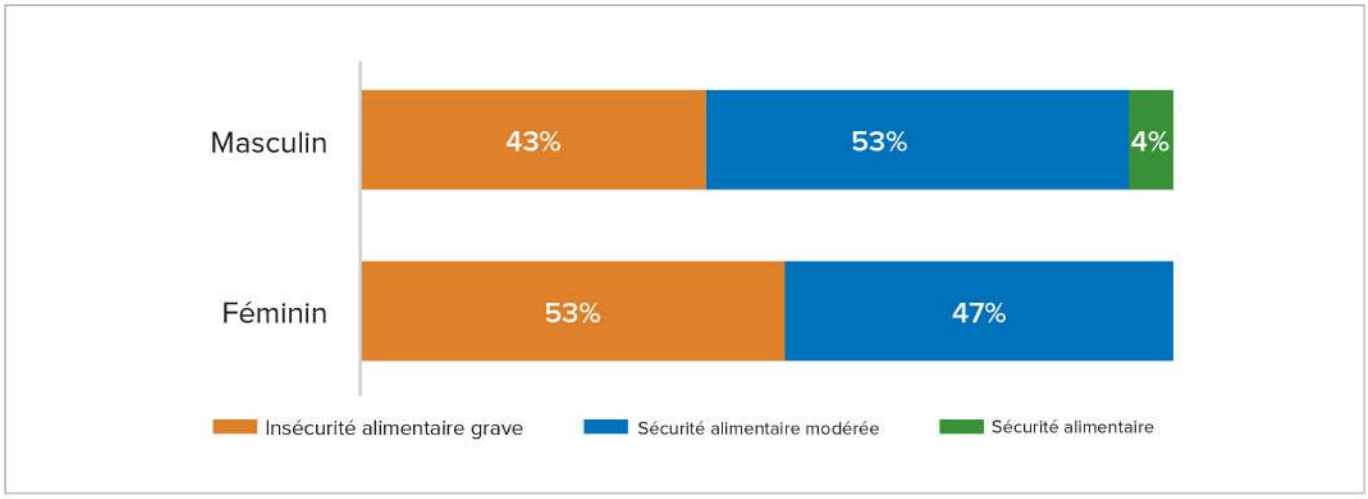

Dans l'ensemble, les résultats soulignent le besoin urgent d'interventions à plusieurs volets. À court terme, une aide alimentaire ciblée reste essentielle pour prévenir une nouvelle érosion du bien-être des plus vulnérables. À moyen terme, les investissements dans l'agriculture résiliente au climat, les infrastructures d'accès aux marchés et les moyens de subsistance ruraux seront essentiels pour améliorer les disponibilités alimentaires des ménages et réduire la dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure.

5. Autonomie, moyens de subsistance et sources de revenus

L'accès à des moyens de subsistance durables reste l'un des principaux obstacles à l'autosuffisance des ménages de réfugiés au Togo. L'enquête de profilage socio-économique révèle que la plupart des ménages dépendent d'activités informelles à faible productivité qui offrent une stabilité de revenu limitée ou des perspectives de mobilité ascendante. À ces contraintes s'ajoutent les charges sanitaires, la composition des ménages et le manque d'accès aux infrastructures financières et sociales. Cette section présente un aperçu détaillé des modèles de génération de revenus des ménages de réfugiés, de l'évolution des moyens de subsistance depuis le déplacement et des obstacles structurels à l'autosuffisance.

5.1. Stratégies de subsistance : basées sur la subsistance et peu diversifiées

La vie économique des ménages de réfugiés est très majoritairement caractérisée par la fragilité. La majorité des ménages dépendent d'une seule source de revenu (63 %), tandis que près de 5 % des ménages déclarent qu'ils n'ont pas du tout accès à une source de revenu.

Graphique 8 : Distribution de la population par nombre de source de revenu et par taille du ménage

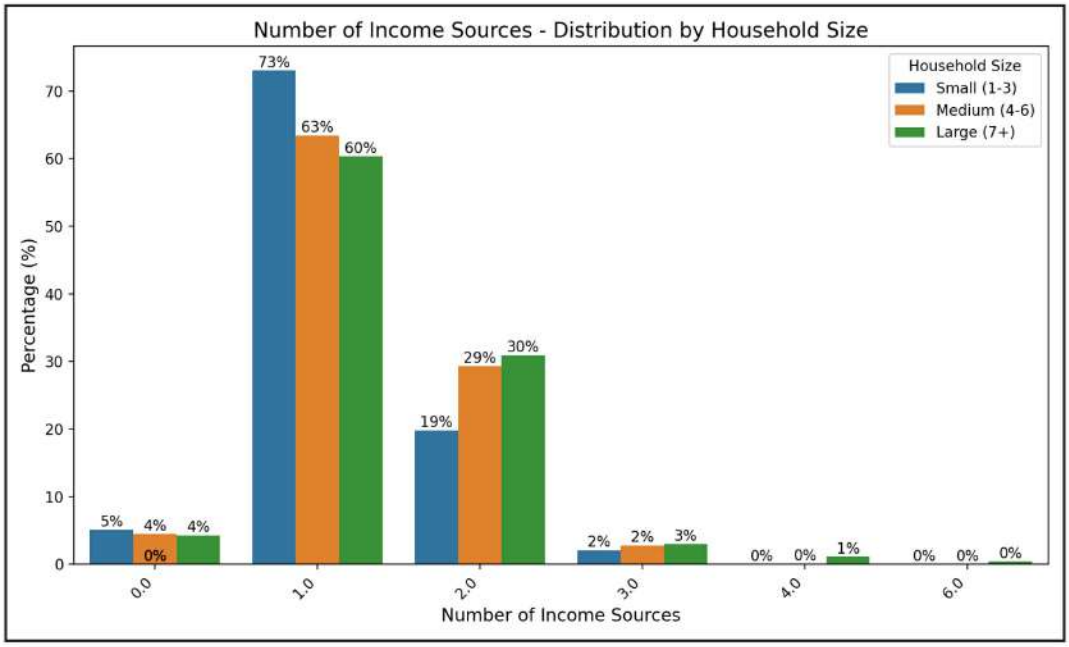

La stratégie de subsistance dominante est axée sur la subsistance : plus de 33 % des ménages déclarent « vivre des produits de la récolte » comme principale source de revenus. Cette dépendance à l'égard de l'autoproduction reflète à la fois un manque d'accès à l'emploi formel et la persistance des pratiques de travail rural dans les zones de peuplement. En outre, 20 % des ménages déclarent « vivre de leurs économies », un mécanisme d'adaptation très précaire qui suggère une érosion économique et l'absence de sources de revenus fiables. Les stratégies de survie marginales, telles que les transferts alimentaires gratuits (2,7 %) et la mendicité (2,3 %), figurent également parmi les principales sources de revenus, soulignant le degré de dépendance et d'exclusion économique de certains ménages.

Graphique 9 : Distribution de la population par source de revenu principale et par taille du ménage

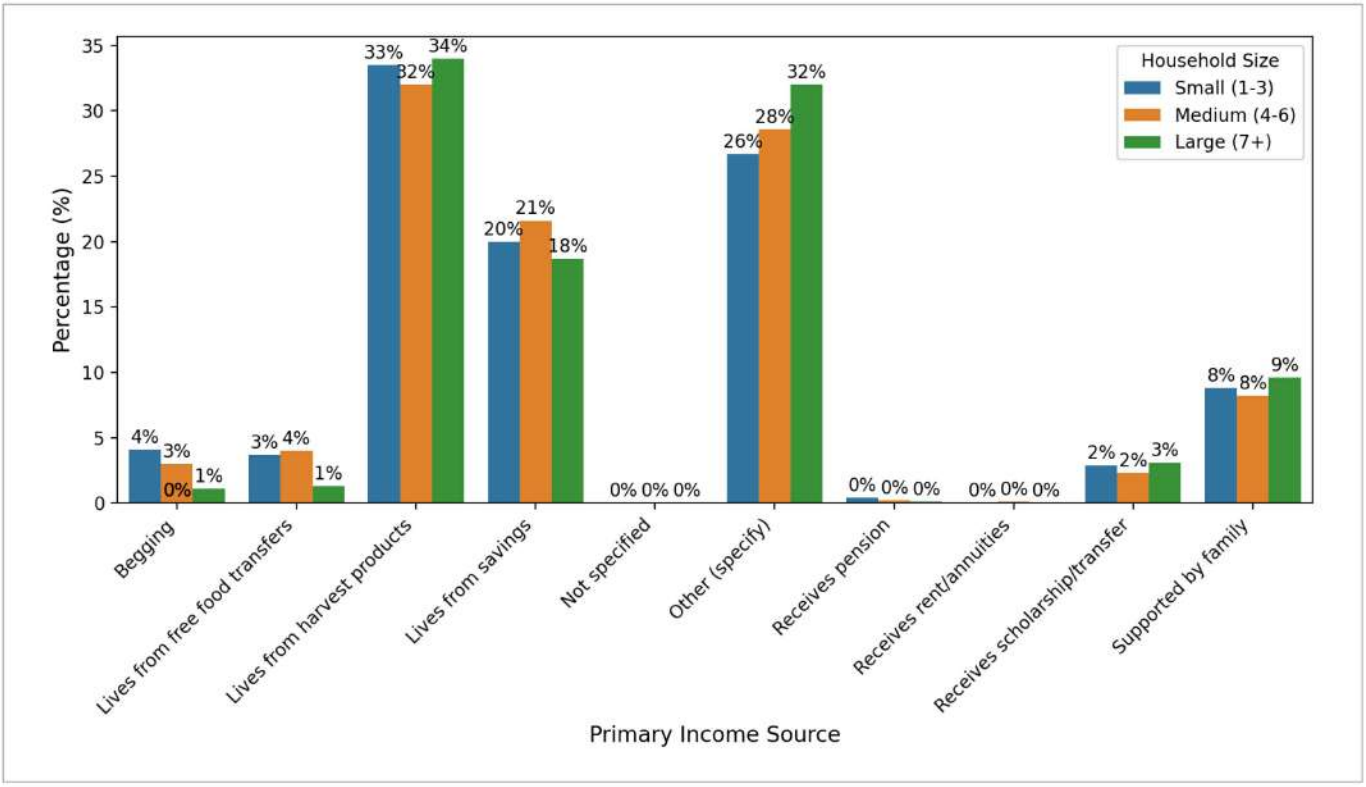

Les activités à revenu secondaire sont rares et peu développées. Moins de 2 % des ménages s'adonnent à des activités économiques complémentaires telles que l'artisanat (1,1 %), le petit commerce (0,1 %) ou les transferts de fonds (1,0 %). Ces chiffres suggèrent une **absence de diversification des revenus**, ce qui rend les ménages très exposés aux fluctuations saisonnières et aux chocs idiosyncrasiques.

5.2. Tendances de l'emploi : prédominance du travail irrégulier et informel

Les modèles d'emploi reflètent la tendance générale de l'informalité et du sous-emploi. Seule une proportion limitée de la population réfugiée a un emploi régulier :

- 71,3 % des répondants ont déclaré occuper un emploi irrégulier, temporaire ou saisonnier.
- Seulement 14,7 % ont déclaré occuper un emploi régulier à temps partiel.
- 11,9 % des personnes ont déclaré n'avoir aucun emploi.

Graphique 10 : Distribution de la population par qualité d'activité génératrice de revenu

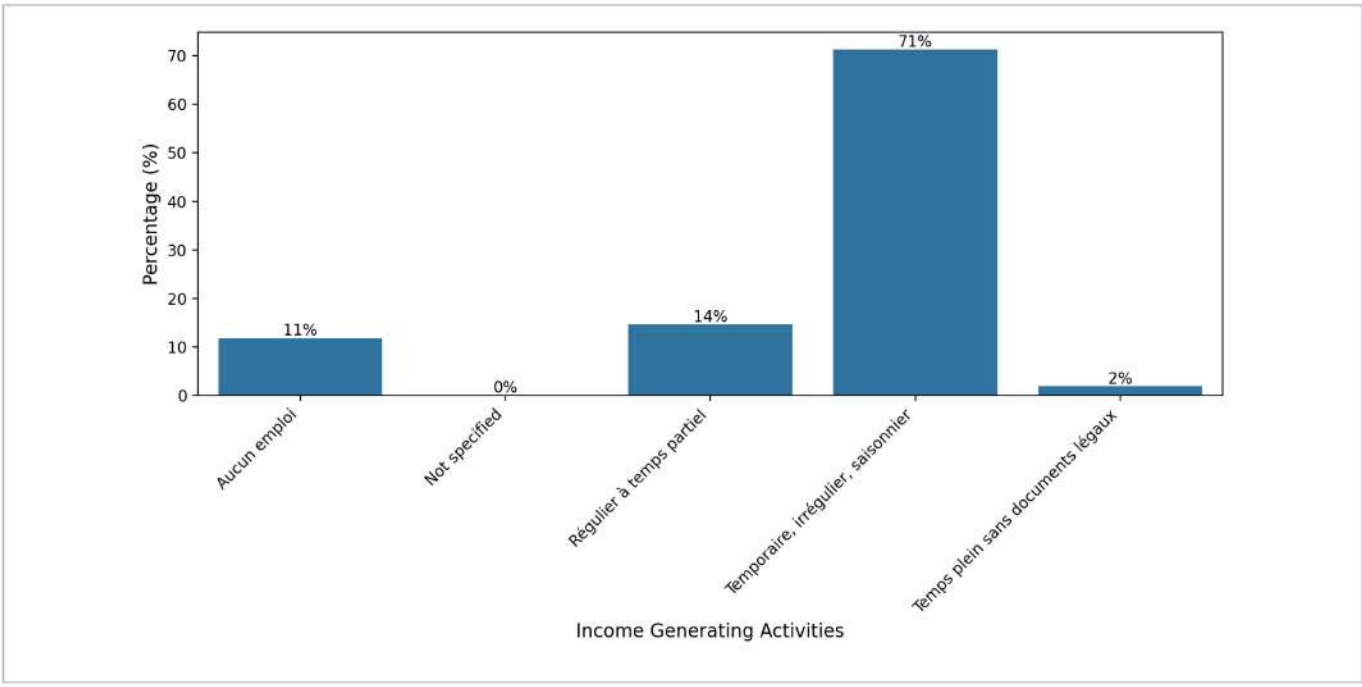

Ce profil est emblématique des économies touchées par le déplacement, où les ménages peinent à reconstruire des réseaux économiques ou à réintégrer le marché du travail. Les obstacles juridiques et documentaires, la reconnaissance limitée des compétences et les normes de genre entravent davantage l'accès à des formes d'emploi plus stables. Le graphique ci-dessous montre également que les ménages dirigés par des femmes déclarent ne pas avoir accès à l'emploi à un taux supérieur de 9 points de pourcentage à celui des ménages dirigés par des hommes.

Graphique 11 : Distribution de la population par qualité d'activité génératrice de revenu et par genre du chef du ménage

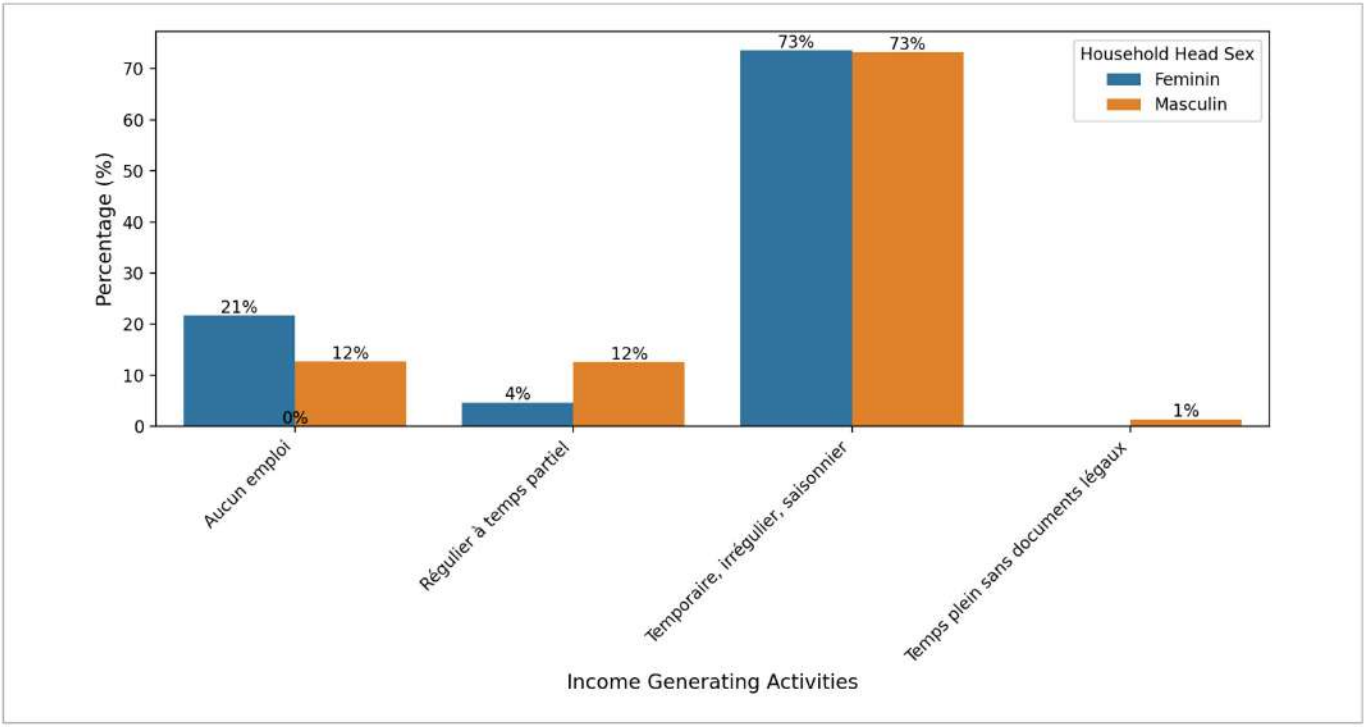

5.3 Évolution du revenu au fil du temps : stagnation et déclin

L'enquête auprès des ménages révèle une tendance générale à la détérioration de l'économie depuis le déplacement. Près de la moitié des répondants (48,1 %) signalent une baisse de leurs revenus, tandis que seulement 11,2 % signalent une amélioration. Environ 29,4 % disent que les niveaux de revenu sont restés inchangés et 10,2 % sont incertains.

Cette trajectoire descendante reflète la capacité limitée des ménages à récupérer les moyens de subsistance perdus en raison du déplacement. Cela suggère également une sous-performance systémique dans la création d'opportunités économiques inclusives pour les réfugiés dans les régions d'accueil.

Graphique 12 : Distribution de la population par variation constaté du niveau de revenu

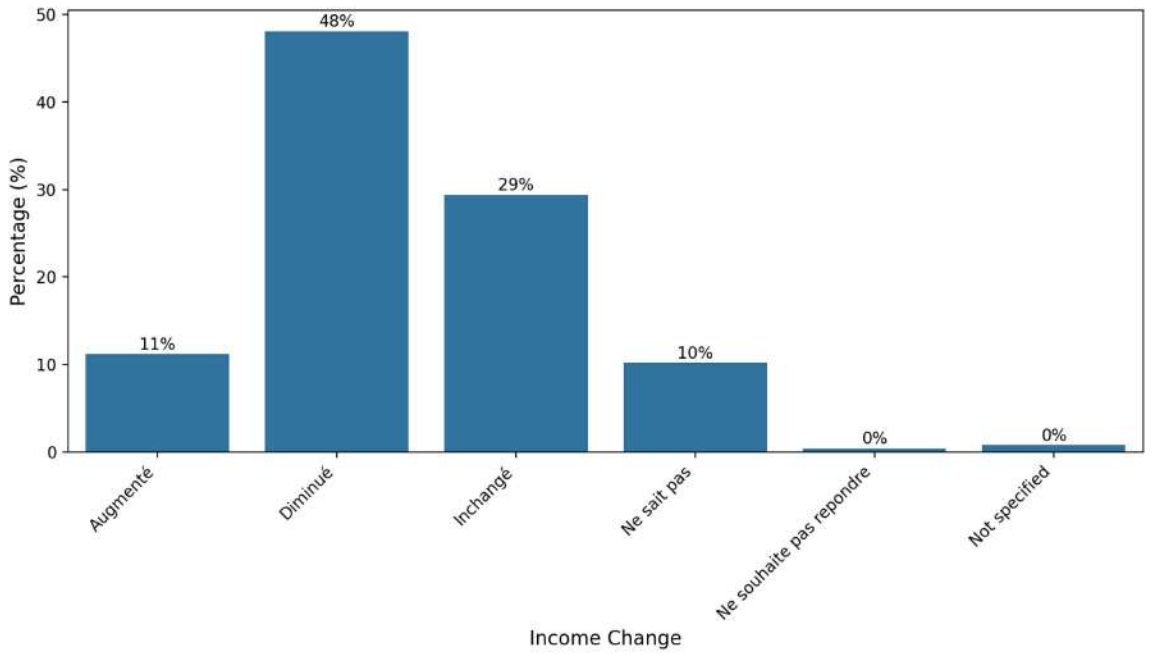

L'analyse désagrégée par sexe du chef de ménage révèle des disparités significatives dans les trajectoires de revenu depuis le déplacement. Alors que 47 % des ménages dirigés par des hommes signalent une baisse de revenus, ce chiffre est de 26 % parmi les ménages dirigés par des femmes. À l'inverse, les ménages dirigés par des hommes sont plus susceptibles de faire état d'une amélioration de leurs revenus, avec 10 % indiquant une augmentation, contre 0 % parmi les ménages dirigés par des femmes. Ces résultats mettent en évidence une dimension sexospécifique de la vulnérabilité économique, dans laquelle les ménages dirigés par des femmes sont confrontés à la fois à une plus grande instabilité des revenus et à une confiance plus faible dans les perspectives économiques futures.

Graphique 13 : Distribution de la population par variation constaté du niveau de revenu et par genre du chef du ménage

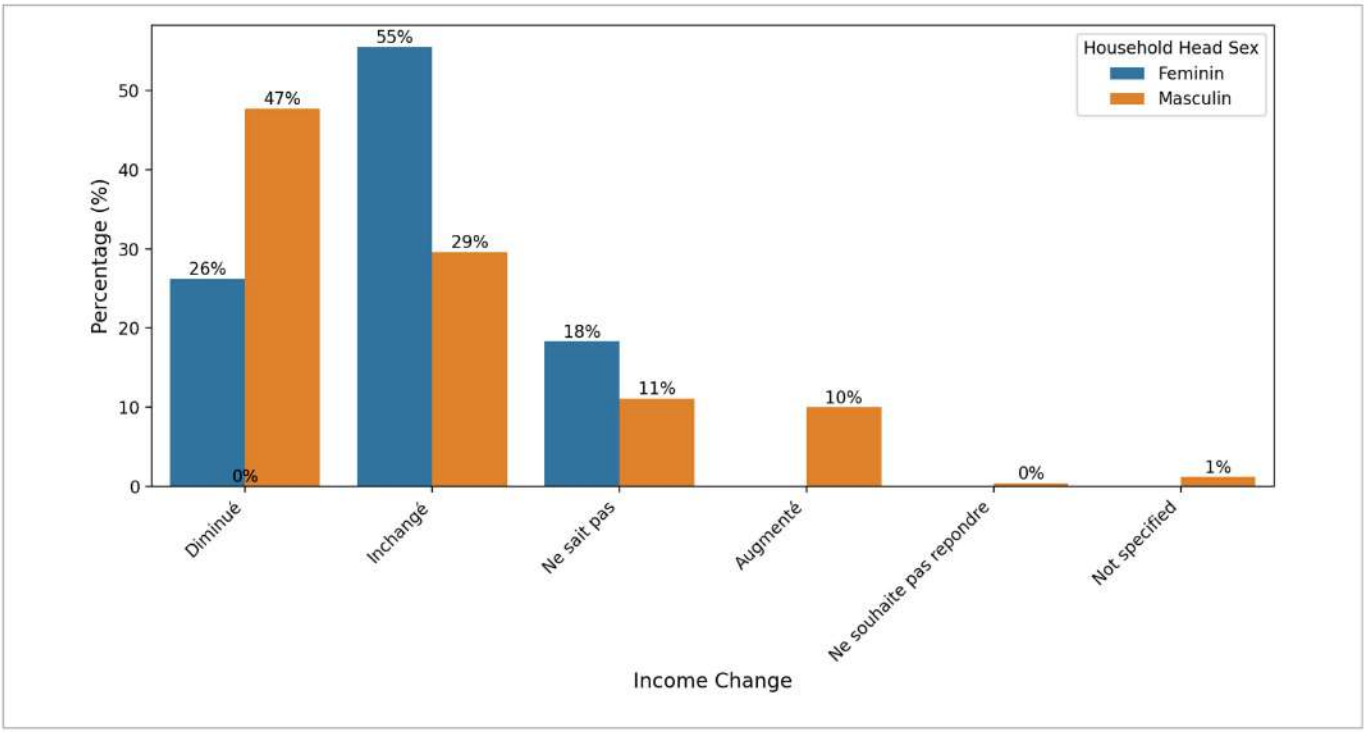

5.4. Obstacles à la génération de revenus et chocs

Au-delà des faibles revenus, plusieurs contraintes structurelles entravent davantage la génération de revenus :

- **Les obstacles liés à la santé** sont importants : 13,7 % des ménages déclarent que l'état de santé d'un adulte limite sa capacité à travailler.
- **Les responsabilités familiales** limitent également la participation au marché du travail, en particulier parmi les ménages dirigés par des femmes ; 6,6 % des personnes interrogées citent la prestation de soins comme un obstacle à l'emploi.
- **Les frais de scolarité** sont souvent inabordables : seuls 28,2 % des ménages déclarent disposer de revenus suffisants pour couvrir les frais de scolarité.
- Lorsqu'on leur a demandé d'évaluer leur potentiel de gagner un revenu à leur retour dans leur région d'origine, 88,9 % des répondants n'ont pas répondu, ce qui indique un **degré élevé d'incertitude et de pessimisme quant aux perspectives économiques**.

Ces résultats soulignent un besoin aigu d'interventions intégrées qui abordent à la fois l'accès au marché du travail et les conditions plus larges des ménages qui façonnent les décisions d'emploi, telles que la santé, les soins et l'exposition aux risques financiers. La fragilité persistante des moyens de subsistance des réfugiés au Togo appelle à un changement de paradigme dans la réponse aux déplacements. Les efforts humanitaires doivent être complétés par des stratégies d'inclusion économique qui investissent dans les liens avec le marché, la formation professionnelle et l'accès aux actifs productifs. En parallèle, des mesures de protection sociale ciblées sont nécessaires pour remédier aux vulnérabilités structurelles qui limitent la participation au marché du travail, en particulier pour les ménages confrontés à des contraintes en matière de santé et de soins.

6. Inclusion financière

L'inclusion financière reste limitée parmi les ménages de réfugiés au Togo, ce qui reflète à la fois les obstacles systémiques et l'informalité structurelle des économies déplacées. La majorité des ménages opèrent entièrement en dehors du secteur financier formel, s'appuyant plutôt sur les transactions en espèces, les mécanismes de crédit communautaires et les pratiques d'épargne informelles. Cette exclusion des systèmes financiers limite non seulement les possibilités d'accumulation d'actifs et d'investissement, mais affaiblit également la capacité des ménages à réagir aux chocs, à planifier l'avenir et à participer au développement économique au sens large.

6.1. Accès aux services financiers formels et informels

Les données de l'enquête indiquent que **l'accès aux services financiers formels est extrêmement faible** parmi les populations réfugiées. Seulement 5 % des ménages déclarent avoir accès à un compte bancaire, et encore moins de 1,5 % possèdent ou utilisent des cartes de débit ou de crédit. Le crédit formel reste largement inaccessible : moins de 2 % des ménages déclarent avoir obtenu des prêts auprès de banques ou d'institutions de microfinance.

En revanche, les systèmes financiers informels jouent un rôle beaucoup plus important. Environ 50 % des ménages déclarent avoir accès à des crédits sur le marché local ou à des prêts communautaires, ce qui suggère qu'ils dépendent des réseaux interpersonnels pour obtenir des liquidités. Cependant, ces formes de crédit sont souvent petites, à court terme et subordonnées à des relations personnelles, ce qui limite leur capacité à soutenir l'investissement à long terme ou le lissage de la consommation.

Les plateformes d'argent mobile sont apparues comme une alternative plus accessible aux services bancaires traditionnels. Des services comme T-Money, Orange Money et Flooz ont gagné en popularité : environ un tiers des ménages de réfugiés utilisent l'argent mobile pour des transactions de base (34 %). Ce mode d'accès financier offre de la flexibilité, en particulier dans les zones reculées où les agences bancaires physiques sont absentes.

Graphique 14 : Distribution de la population par possession compte mobile money

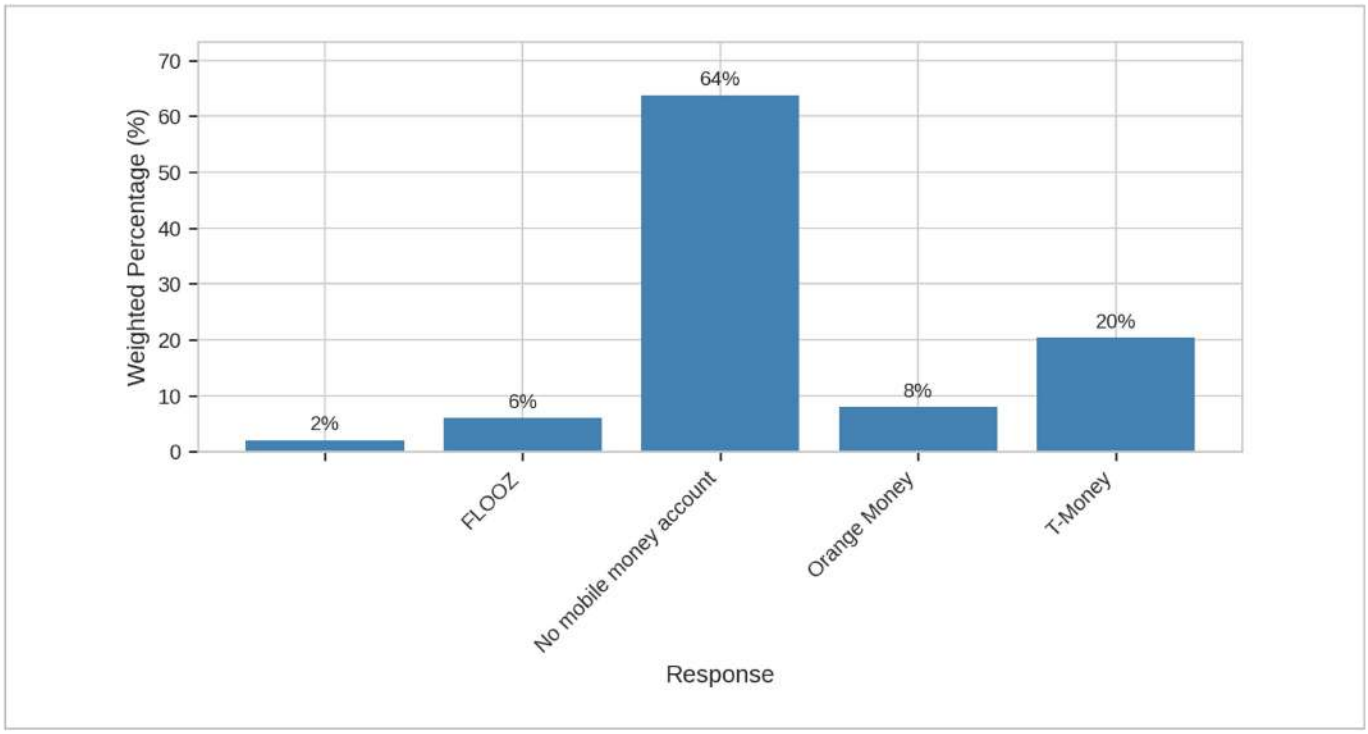

La capacité d'épargne des ménages de réfugiés est alarmante. Les données de l'enquête indiquent que près de 89 % des ménages déclarent ne pas avoir d'épargne financière ou d'actifs vendables, ce qui les expose fortement à des chocs économiques, même mineurs. La grande majorité d'entre eux ont des revenus irréguliers et faibles qui empêchent l'accumulation de ressources excédentaires. Seuls 2,6 % des ménages déclarent être en mesure de subvenir à leurs besoins pendant au moins un mois sans aide extérieure, ce qui souligne la fragilité de l'économie des ménages. L'absence de tampons financiers a des implications directes sur la sécurité alimentaire, l'accès aux soins de santé et la capacité d'investir dans l'éducation ou les moyens de subsistance. Elle limite également la capacité des ménages à s'engager dans les produits financiers les plus élémentaires, renforçant ainsi un cycle de dépendance et d'exclusion. Lorsqu'il y a de l'épargne, elle est souvent détenue en espèces ou sous forme de nature (p. ex., céréales, bétail), ce qui expose les ménages au vol, à la dépréciation ou à la volatilité des marchés. Les revenus faibles et irréguliers, les taux de dépendance élevés et les besoins de dépenses d'urgence limitent encore la capacité de constituer et de maintenir l'épargne.

Graphique 15 : Distribution de la population par capacité d'épargne financière

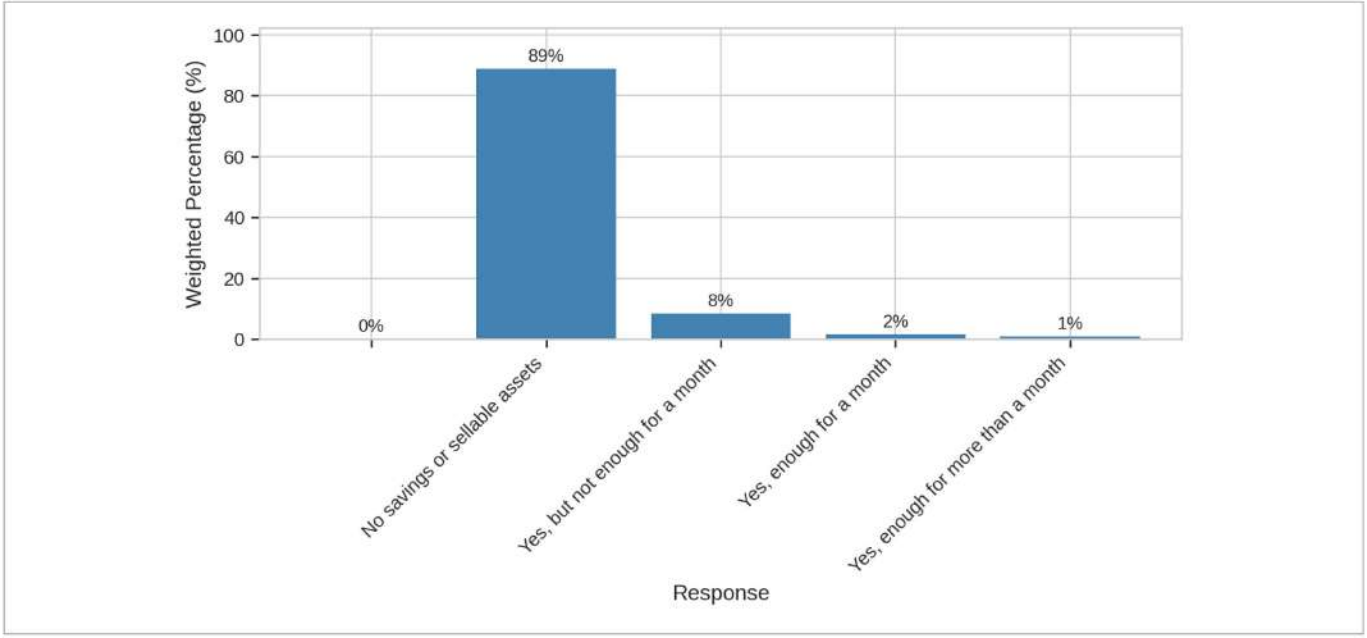

6.2. Obstacles à l'inclusion

Des obstacles structurels et perceptuels continuent d'exclure les réfugiés des systèmes financiers :

- **Le manque de documentation** est l'un des obstacles les plus fréquemment cités à l'ouverture de comptes bancaires ou à l'inscription à des services d'argent mobile. Seuls 32,2% des réfugiés possèdent une pièce d'identité officielle. Parmi les Togolais de moins d'un an, la proportion de personnes ayant une pièce d'identité limitée ou inexistante s'élève à plus de 61%.
- **La littératie financière limitée** limite la capacité des ménages à comprendre ou à utiliser efficacement les outils financiers disponibles.
- **La dynamique de genre** façonne également l'accès : les femmes sont moins susceptibles de posséder une pièce d'identité ou d'être inscrites sur des plateformes mobiles, et plus susceptibles de faire face à des restrictions informelles sur la prise de décision financière indépendante.

- **L'isolement géographique** et la médiocrité des infrastructures numériques limitent encore l'accès dans les zones rurales frontalières, où les prestataires de services sont souvent absents ou incohérents.

Ces obstacles suggèrent que la lutte contre l'exclusion financière nécessitera une stratégie multidimensionnelle - une stratégie qui combine une réforme réglementaire, l'expansion des infrastructures, une éducation financière ciblée et la conception de produits inclusifs adaptés aux besoins des populations déplacées et à faible revenu.

7. Intentions de retour

Il est essentiel de comprendre les intentions et les schémas de mobilité des personnes déplacées de force pour éclairer les solutions durables et la planification du développement. Alors que certains ménages envisagent de retourner dans leur pays d'origine, d'autres envisagent de s'installer à plus long terme au Togo. Les résultats de l'enquête mettent en évidence une population caractérisée par l'incertitude, une faible confiance dans la réintégration économique et une prise de décision complexe en matière de retour.

7.1. Intentions de retour : perspectives fragmentées

Les intentions de retour varient considérablement au sein de la population réfugiée. Environ 27,4 % des ménages ont exprimé le désir de retourner dans leur pays d'origine au cours des six prochains mois. Une proportion presque égale - 28 % - n'a déclaré aucune intention de revenir. Dans le même temps, 22,7 % ont exprimé leur intention de revenir dans un délai d'un an, et 21,9 % ont prévu de revenir dans les cinq ans. Ces résultats suggèrent une vision très fragmentée de la population réfugiée, sans préférence dominante unique en matière de retour. La grande proportion de personnes interrogées indiquant qu'elles n'ont pas l'intention de retourner chez eux ou qu'ils le reportent de plusieurs années suggère que de nombreux ménages perçoivent leur déplacement comme prolongé ou potentiellement prolongé.

Graphique 16: Distribution de la population par délais d'intentions de retours

Les intentions de retour diffèrent considérablement selon la situation d'emploi. Parmi les ménages qui déclarent avoir un travail informel ou irrégulier, la majorité indique une incertitude ou une réticence à l'égard du retour. **En revanche, parmi ceux qui ont déclaré une source de revenu stable - bien qu'il s'agisse d'un petit sous-ensemble - il y a une augmentation modeste de l'intérêt sur le rendement**

dans des délais plus courts. Cela peut refléter une plus grande résilience perçue ou une intention transitoire parmi les groupes économiquement actifs. **Cependant, la part globale des ménages qui considèrent le rendement comme bénéfique sur le plan économique reste faible**, avec seulement 1,2 % s'attendant à de meilleures opportunités d'emploi s'ils reviennent, et près de 89 % ne fournissant pas d'opinion claire. Ces tendances mettent en évidence la façon dont l'intégration économique dans le contexte d'accueil, ou son absence, façonne les intentions de retour non seulement comme une décision juridique ou politique, mais comme un calcul économique.

Graphique 17 & 18 : Distribution de la population par délais d'intentions de retours selon le type d'emploi et le niveau d'éducation

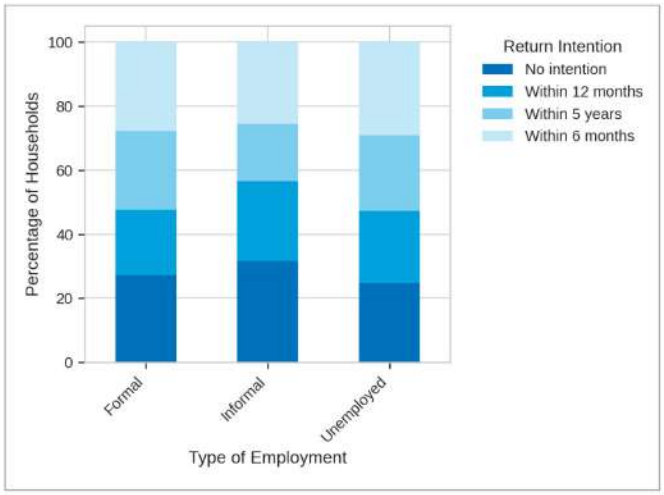

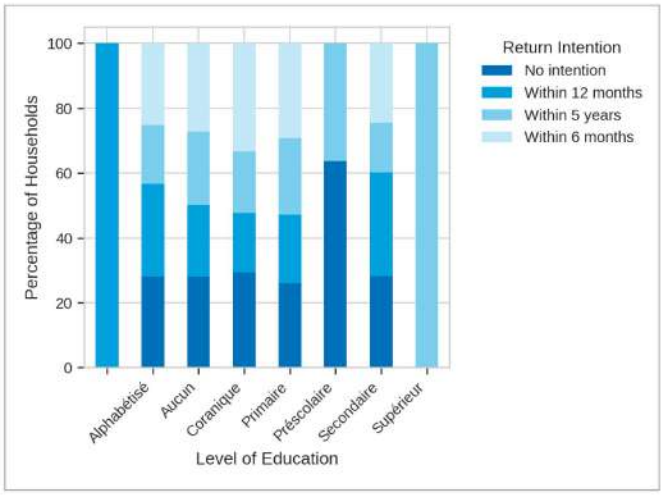

L'éducation joue également un rôle dans l'élaboration des perspectives de rendement. Bien que les données soient rares, les chiffres disponibles montrent que les personnes interrogées sans éducation formelle expriment une plus grande probabilité de rester au Togo ou de retarder leur retour au-delà de cinq ans. Les personnes ayant au moins un certain niveau d'éducation - en particulier au niveau primaire - ont une tendance légèrement plus élevée à exprimer des intentions de retour dans un délai d'un à cinq ans. Cela peut refléter une vision plus optimiste de la capacité de réinsertion ou un sentiment d'action plus fort. **Il convient de noter que la durée du séjour au Togo ne semble pas être un bon indicateur de l'intérêt pour le rendement**; les ménages déplacés depuis plus d'un an expriment des intentions de retour à peu près au même rythme que ceux qui sont arrivés plus récemment. **Cela suggère que la planification du rendement est moins fonction du temps écoulé que des perspectives et des structures d'opportunités perçues.**

7.2 Perspectives de retour et d'emploi

Interrogés sur l'impact anticipé du rendement de l'emploi, la grande majorité des ménages n'ont pas fourni de réponse claire. 88% des répondants ont choisi « Non spécifié », ce qui reflète soit un manque d'information, soit de l'incertitude, soit une hésitation à spéculer sur les conditions futures.

Parmi ceux qui ont répondu :

- 5% s'attendaient à une amélioration de la situation de l'emploi s'ils revenaient.
- 3,2 % s'attendaient à ce que les conditions restent les mêmes.
- Seulement 1,2 % s'attendaient à une amélioration significative des perspectives d'emploi, tandis que 1,8% prévoyaient une détérioration des conditions.

Graphique 19 : Distribution de la population selon l'appréciation d'une intégration économique après le retour

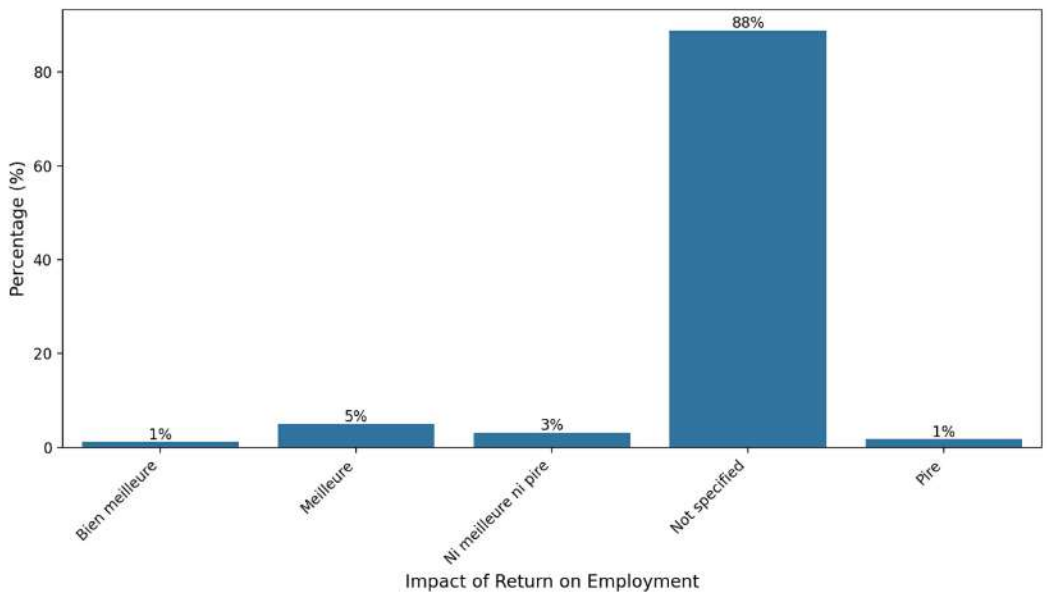

Ces résultats suggèrent que la plupart des ménages de réfugiés **n'ont pas confiance dans la réintégration économique** dans leur pays d'origine, et beaucoup peuvent percevoir le retour comme un dernier recours plutôt que comme une solution durable privilégiée.

8. Documentation et accès aux services

L'accès à l'identité juridique est un élément fondamental de l'inclusion socio-économique. Pour les FDP, la documentation détermine la capacité à s'inscrire à l'école, à accéder aux services de santé, à obtenir un emploi formel et à ouvrir des comptes financiers. Les données de l'enquête sur le profilage socio-économique indiquent que si la plupart des ménages de réfugiés possèdent une forme d'identification, la majorité d'entre eux s'appuient sur des documents limités ou informels qui peuvent ne pas conférer une reconnaissance juridique complète ou des droits au Togo.

Graphique 20 : Distribution de la population selon le statut de la documentation possédée

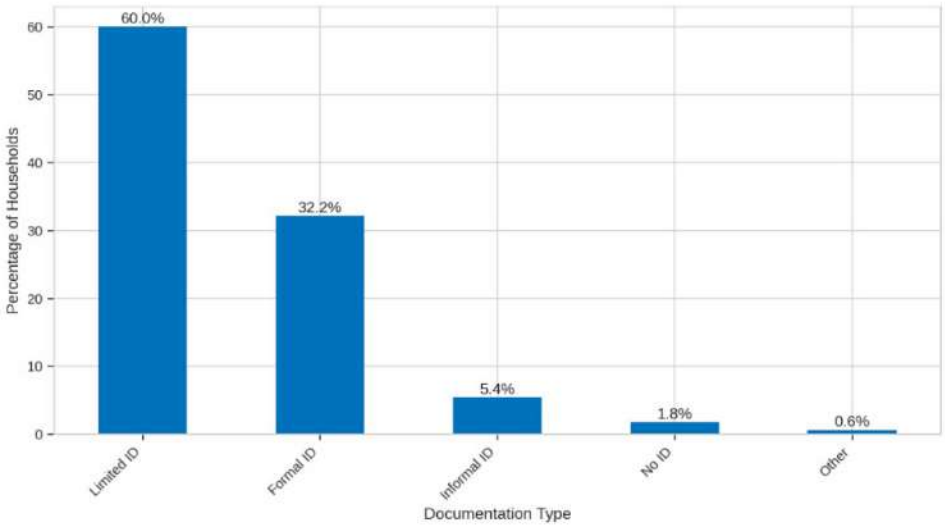

Selon l'enquête, **seulement 32,2 % des réfugiés ont déclaré avoir un document d'identité officiel.** Une grande majorité (60 %) s'appuyait sur une pièce d'identité limitée, souvent délivrée à titre provisoire ou sans reconnaissance juridique au-delà des opérations humanitaires. En outre, 5,4 % possédaient des documents informels, tels que des documents expirés ou des lettres des autorités traditionnelles, tandis que 1,8 % ont déclaré n'avoir aucune pièce d'identité. Ces chiffres indiquent que plus des deux tiers de la population réfugiée (67 %) ne disposent pas des documents généralement requis pour accéder aux services gouvernementaux, ouvrir un compte bancaire ou s'inscrire à l'école formelle.

Graphique 21 : Distribution de la population selon le statut de la documentation possédée et la durée du séjour dans le pays hôte

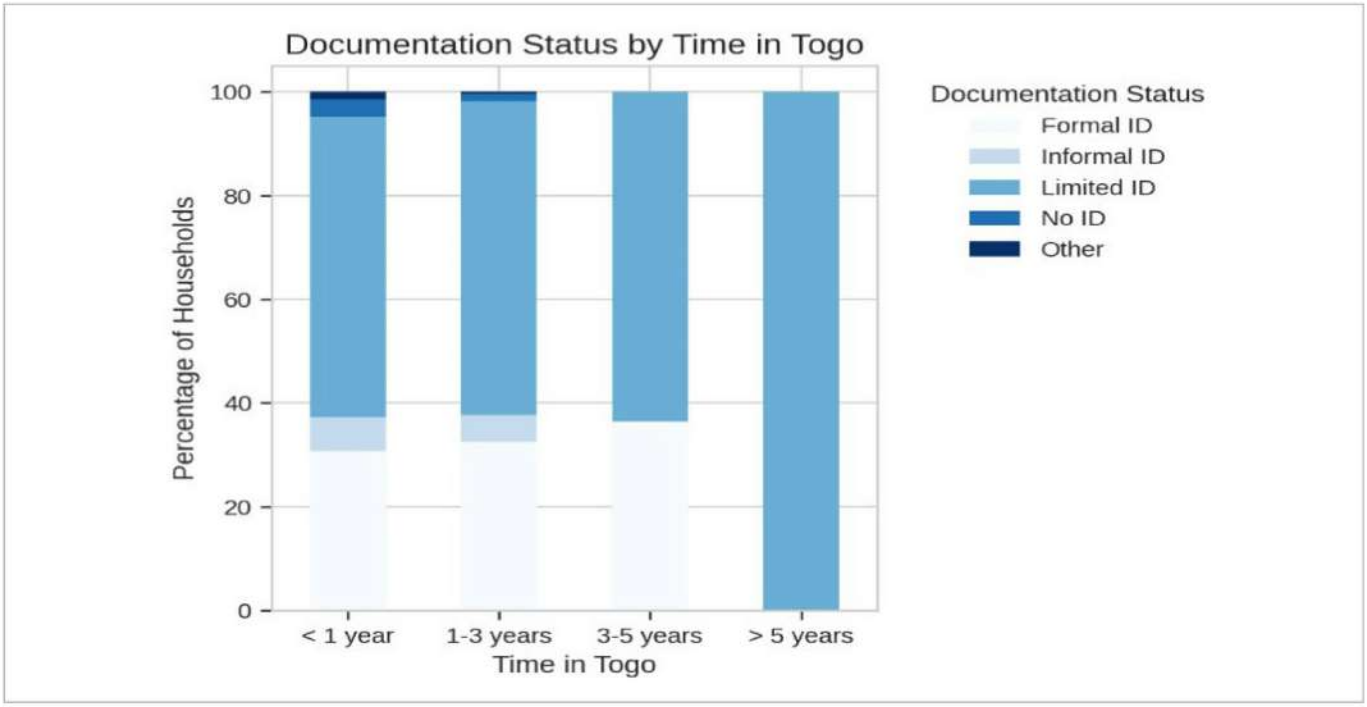

La ventilation en fonction de la durée du séjour révèle que ces écarts persistent même parmi les résidents de longue durée. Parmi les réfugiés qui étaient au Togo depuis moins d'un an, seuls 30,6 % ont déclaré détenir une pièce d'identité officielle. Pour ceux qui résident dans le pays depuis 1 à 3 ans, le chiffre n'augmente que légèrement à 32,5 %, et à 36,5 % chez ceux qui sont restés pendant 3 à 5 ans. Dans chacune de ces cohortes, la majorité d'entre elles ont continué de s'appuyer sur une documentation limitée. Ces résultats suggèrent que le temps passé au Togo ne s'est pas traduit par des progrès généralisés vers la régularisation légale. L'absence d'une voie administrative claire pour passer de l'identification temporaire à l'identification formelle compromet les perspectives d'intégration à long terme des ménages de réfugiés.

En l'absence de documents officiels, les personnes déplacées sont confrontées à une exclusion structurelle des services publics, de la protection juridique et des opportunités économiques. Pour relever ce défi, il faudra renforcer les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil, clarifier les voies d'éligibilité pour la documentation et assurer la coordination entre les cadres d'identification humanitaire et les systèmes juridiques nationaux.

9. Genre et vulnérabilité

Le genre joue un rôle central dans la formation de l'expérience socio-économique des ménages de réfugiés au Togo. Le contexte de déplacement a modifié la dynamique des ménages et accru l'exposition des femmes et des filles aux risques économiques et sociaux. Les données de l'enquête confirment que les femmes sont à la fois dominantes sur le plan démographique et qu'elles sont touchées de manière disproportionnée par des vulnérabilités liées aux responsabilités familiales, à l'insécurité du revenu et à l'accès limité aux ressources financières et institutionnelles.

Sur l'ensemble des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête socio-économique, 71,6 % étaient des femmes. Cette proportion élevée reflète une tendance largement observée dans les contextes de déplacement, où les femmes et les enfants constituent la majorité de la population déplacée. L'analyse des données met également en évidence le rôle central joué par les femmes dans la gestion du ménage et les responsabilités économiques : **55 % des ménages sont dirigés par des femmes, contre 45 % par des hommes.** En plus de leurs responsabilités traditionnelles en matière de soins, les femmes déplacées assument de plus en plus le fardeau économique de leur ménage, ce qui accroît leur niveau de vulnérabilité face aux difficultés d'accès aux ressources, aux opportunités économiques et aux services de base.

Les résultats révèlent que **les ménages dirigés par des femmes sont confrontés à des vulnérabilités accrues**. Elles sont plus susceptibles de souffrir d'insécurité alimentaire (53 % contre 43 % des ménages dirigés par des hommes), d'avoir un accès limité aux services financiers formels et d'avoir davantage de mal à générer des revenus - 21 % d'entre elles ne déclarant aucune activité génératrice de revenus, contre 12 % des ménages dirigés par des hommes.

Ces ménages ont également tendance à exprimer **une plus grande incertitude quant à leur avenir**, en particulier en ce qui concerne les perspectives de rendement : 9 % des ménages dirigés par des femmes pensent que le retour aurait un impact négatif sur leur emploi, contre seulement 2 % des ménages dirigés par des hommes.

Cette intersection de **défis économiques, juridiques et sociaux** illustre comment les vulnérabilités liées au genre s'aggravent souvent. Il souligne la nécessité d'interventions ciblées pour renforcer l'accès des femmes aux moyens de subsistance, aux documents d'état civil et aux services de protection.

10. Conclusions et recommandations de politique générale

Cet exercice de profilage socio-économique fournit une base de données solide sur les conditions de vie, les défis et les aspirations des ménages de réfugiés dans le nord du Togo. Les résultats révèlent de profondes vulnérabilités - en particulier en ce qui concerne la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance et la documentation - mais soulignent également les domaines de résilience et les opportunités qui peuvent être exploités grâce à des investissements ciblés.

Les réfugiés au Togo ne sont pas une population de passage. Les données suggèrent que de nombreux ménages envisagent une résidence à long terme ou ne sont pas certains du rendement. La charge de la preuve incombe aux politiques et aux programmes visant à permettre aux personnes déplacées de reconstruire leur vie dans la dignité, l'autonomie et l'inclusion. Les solutions durables doivent donc être ancrées non seulement dans la protection humanitaire, mais aussi dans des voies de développement qui favorisent l'autosuffisance, réduisent la dépendance et renforcent la cohésion sociale avec les communautés d'accueil. L'engagement du Togo envers le Pacte mondial sur les réfugiés et son intégration du déplacement dans les stratégies nationales de développement constituent une base solide. Il ne reste plus qu'à traduire ces ambitions en actions coordonnées, inclusives et basées sur les données à grande échelle.

Les résultats de ce profil socio-économique mettent en évidence les défis urgents et croisés auxquels sont confrontés les ménages de réfugiés au Togo - marqués par une insécurité alimentaire généralisée, un accès limité aux opportunités génératrices de revenus, l'exclusion financière, des lacunes dans les documents et un accès limité aux services. Alors que le contexte du déplacement évolue, les conditions socio-économiques observées suggèrent que de nombreux ménages de réfugiés sont susceptibles de rester en déplacement prolongé en l'absence d'améliorations significatives en matière d'inclusion, d'opportunités et de résilience.

Pour apporter une réponse politique cohérente, il faudra intégrer plus systématiquement les réfugiés dans la planification du développement national et les systèmes de services de base. Les recommandations politiques suivantes se dégagent de l'analyse :

- **Renforcer l'accès à la documentation juridique** en investissant dans l'enregistrement des faits d'état civil et en alignant les systèmes d'identification humanitaire sur les cadres nationaux. Une voie d'accès à l'identification formelle est essentielle pour débloquer l'accès aux services, à l'emploi et aux outils financiers.
- **Élargir les possibilités de moyens de subsistance inclusifs**, en particulier dans les zones rurales et frontalières où l'insécurité alimentaire est la plus aiguë. Il s'agit notamment de programmes ciblés « argent contre travail », de formation professionnelle et d'accès aux intrants pour l'agriculture et les petites entreprises.
- **Intensifier les programmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle**, en mettant l'accent sur les sous-groupes vulnérables tels que les ménages dirigés par des femmes et ceux ayant un taux de dépendance élevé. Les programmes devraient lier l'aide alimentaire à court terme à la résilience des moyens de subsistance à long terme.
- **Promouvoir l'inclusion financière par le biais de modèles mobiles et communautaires**, tels que les plateformes d'argent mobile, les groupes d'épargne villageois et les produits de microcrédit adaptés aux populations à faible revenu et déplacées. L'élimination des obstacles réglementaires liés à l'identification est une condition préalable à la participation.
- **Investir dans des programmes sensibles au genre**, y compris un soutien à l'accès des femmes aux biens, aux services de protection et à la participation à la prise de décisions économiques. Les ménages dirigés par des femmes sont confrontés à des contraintes distinctes qui doivent être abordées par des interventions ciblées.
- **Améliorer les systèmes de données pour les populations déplacées**, en particulier en ce qui concerne la mobilité interne, l'accès aux services et l'évolution des aspirations des ménages de réfugiés. Les enquêtes futures devraient intégrer des éléments qualitatifs pour compléter les résultats statistiques.

Remerciements

Le **Bureau Multi-Pays de la Côte d'Ivoire** tient à exprimer sa profonde gratitude à l'ensemble des personnes qui ont apporté leur expertise, leur engagement et leur temps précieux à la réussite de cette étude. Nos remerciements vont tout particulièrement à **Gina Kosmidou Bradley, Gabriel Mokate Ashu-Arrey, Xavier Beogo, Ahmadou Hamady Dicko, Louis Falcy, Jonathan Kampunzu, Axel Clyde Boukono, Katana Hamed Coulibaly, Firmin Coker** et **Ariane-Bagnonki Aouissa**, dont les contributions ont été déterminantes à différentes étapes du processus, de la conception méthodologique à la collecte de données, en passant par l'analyse des résultats et la rédaction du rapport final.

Par ailleurs, les données collectées fin 2024 ont pu être analysées grâce au soutien de l'Union européenne, dans le cadre du projet régional UNITE, apportant un appui essentiel à la consolidation des résultats. Cette publication a donc été co-financée par l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de ses auteurs et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

BUREAU MULTI-PAYS DE LA CÔTE D'IVOIRE

NOUS CONTACTER

Fanette Blanc
Cheffe de Bureau National
UNHCR Togo
Courriel : **blancf@unhcr.org**

Louis Falcy
Administrateur Principal - Développement
Courriel : **falcy@unhcr.org**

Gabriel MOKATE ASHU-ARREY
Associate Programme Officer
UNHCR Togo
Courriel: **mokateas@unhcr.org**

Katana Hamed Coulibaly
Associate Economist
Courriel: **coulibalyk@unhcr.org**